

Le 26 février 2016

Monsieur Dory Jade
Président
Association canadienne des conseillers
Professionnels en immigration
245, Fairview Mall Drive, Suite 407
Toronto (Ontario) M2J 4T1

Monsieur le Président,

La ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, M^{me} Kathleen Weil, a pris connaissance de votre correspondance reçue le 19 janvier 2016. Elle m'a chargé de vous répondre.

Tel que nous vous informons lors de notre rencontre du 8 février dernier, le Ministère a déjà annoncé que le consultant en immigration dûment mandaté pourra s'identifier dans la section «Soumettre la demande » en indiquant son nom et en cochant la case à cet effet et devra transmettre au MIDI une procuration dûment signée ainsi qu'une déclaration signée par le candidat attestant notamment de la véracité des informations contenues dans la demande soumise en ligne. L'ensemble des consultants reconnus au Québec en ont été informés par un courriel en date du 20 janvier 2016.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur,



Ghislain Beaudin

RECEIVED
MAR - 3 2016